

PROCES-VERBAL de la votation communale 5 février 2012

OBJET :

Acceptez-vous un crédit d'engagement de CHF 3'140'000.-, figurant en grande partie au budget des investissements, pour les infrastructures communales (réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'électricité, de gaz et des fontaines; réseau d'évacuation des eaux claires parasites) et des aménagements de surface lors des étapes de réfection de la route cantonale nos 5 à 7 ainsi que pour les travaux préparatoires à la réalisation du Plan de quartier «Centre ville» et de contracter éventuellement un emprunt de même montant ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre
des électeurs 2880

Nombre de cartes de légitimation rentrées : 784

Nombre total de bulletins rentrés : 784

Blancs : 4
5

Nuls : 1

Suffrages valables : 779

Nombre de **OUI** : 633

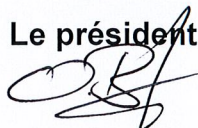
Nombre de **NON** : 146

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 5 février 2012

AU NOM DU BUREAU DE VOTE

Le président :



Le secrétaire :

